



Réserve Naturelle Régionale du marais communal Du Poiré-sur-Velluire

Evaluation à mi-parcours du plan de gestion 2020 -2025

Novembre 2022

Avec le concours



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



Historique de la réserve

La Réserve Naturelle Régionale du Marais communal du Poiré-sur-Velluire s'étend sur une surface de 241 ha 08 a et 33 ca, la commune des Velluire-sur-Vendée en est entièrement propriétaire. Elle est située au Sud du Département de la Vendée, sur la nouvelle commune des Velluire-sur-Vendée issue de la fusion des communes du Poiré-sur-Velluire et de Velluire.

Le Marais communal du Poiré-sur-Velluire est protégé depuis 1979 par la mise en place de la Réserve de Chasse, puis par son classement en Réserve Naturelle Volontaire en 1981. Le premier plan de gestion s'est tenu entre 2013 et 2018 après le classement du site en Réserve naturelle régionale le 17 décembre 2012.

Au terme de ce premier plan de gestion, le Parc naturel régional du Marais poitevin se positionne en tant que gestionnaire en 2020. Ce deuxième plan de gestion qui s'étend de 2020 à 2025 fait suite à l'évaluation du premier document.

Méthode d'évaluation

Ce document dresse le bilan à mi-parcours des trois premières années du plan de gestion 2020-2025. Il permet de rendre compte des actions menées et de l'avancement sur les objectifs à long terme (OLT).

Le plan de gestion a été rédigé afin de s'articuler comme un tableau de bord autour de quatre objectifs à long terme. Cette nouvelle méthode, élaborée par Réserves Naturelles de France en 2015, consiste en la rédaction d'OLT dans lesquels s'intègrent des objectifs de plan (OP). Chaque OP est déclinée en plusieurs opérations et des indicateurs sont par la suite déterminés pour chacune d'entre elles.

Cet outil permet une évaluation plus régulière de la gestion, les résultats et atteinte d'objectifs sont ainsi plus efficacement évalués au regard de la pertinence des OLT.

Le plan de gestion 2020-2025 s'articule autour des quatre OLT suivants :

OLT I

Aboutir à une gestion pastorale et hydraulique concertée, favorable à la conservation des habitats et des espèces du site.

- Définir et encadrer l'activité pastorale de manière à pérenniser le pâturage collectif et restaurer la prairie communale
- Etudier et disposer des outils et moyens nécessaires à la maîtrise de la gestion hydraulique du site
- Suivre et contrôler les espèces exotiques envahissantes

OLT II

Amélioration des connaissances du site, disposer d'indicateurs d'évaluation de gestion

- Mettre en place un ensemble de suivis biologiques réguliers
- Expérimenter et évaluer l'impact des niveaux d'eau et de l'activité agricole sur les résultats biologiques

OLT III

Développer, valoriser les dimensions sociales, culturelles et économiques du Marais communal du Poiré-sur-Velluire

- Entretien l'aspect pittoresque et historique du Marais communal
- Concevoir, développer un programme d'animation et de communication à destination de tout public

OLT IV

Mettre en œuvre une gestion administrative et financière transparente à l'égard des usagers et des acteurs

- Assurer et optimiser la gestion administrative de la RNR
- Prendre en compte l'intérêt de la RNR et ses abords dans les projets d'aménagements communaux

Table des matières

Partie 1 : Evaluation de la première moitié du plan de gestion	6
I. Evaluation des objectifs à long terme.....	6
I. Aboutir à une gestion pastorale et hydraulique concertée, favorable à la conservation des habitats et des espèces du site	6
II. Améliorer les connaissances du site, disposer d’indicateurs d’évaluation de la gestion	13
III. Développer, valoriser les dimensions sociales, culturelles et économiques du Marais communal du Poiré-sur-Velluire	24
IV. Mettre en œuvre une gestion administrative et financière transparente à l’égard des usagers et des acteurs	30
II. Révisions des métriques, bilans budgétaires et humains 2020-2022	34
Partie 2 : Programmation de la deuxième moitié du plan de gestion	37
I. Révision des opérations et des enveloppes associées sur les prochaines programmations	37
II. Budget prévisionnel 2023 – 2025 :.....	39

Partie 1 : Evaluation de la première moitié du plan de gestion

I. Evaluation des objectifs à long terme

I. Aboutir à une gestion pastorale et hydraulique concertée, favorable à la conservation des habitats et des espèces du site

Définir et encadrer l'activité pastorale de manière à pérenniser le pâturage collectif et restaurer la prairie communale



MS 1

Accompagner les exploitants agricoles dans la gestion pastorale collective du marais communal

Résultats attendus : Maintenir un lien constant avec les éleveurs, respecter et renouveler les engagements sur des niveaux forts et tenir un cahier de pâturage.

Evaluation : Chargement moyen compris entre 0,4 et 1,4 UGB/ha/an

Bilan actions

Des réunions annuelles ont été organisées avec les éleveurs pour définir le nombre d'entrées sur le communal et la période d'ouverture. Le règlement du communal a été revu et validé au cours d'un groupe de travail en 2021. Le calcul du chargement en direct géré de manière automatique est mis en place chaque année.

L'état des prairies a été régulièrement suivi pour planifier l'entrée progressive des animaux. Une veille de l'abreuvement et du fourragement a été réalisée chaque année avec la contribution des éleveurs.

Opération réalisée, un contact régulier a été établi avec les agriculteurs à propos du chargement, annuellement il était en moyenne de 0.645 UGB/ha/an.



IP 3

Organiser les accès et la circulation au sein de la RNR

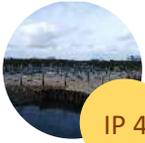
Résultats attendus : Sécuriser l'accès au site pour les engins agricoles et faciliter la circulation pour la mise en œuvre de la gestion pastorale.

Evaluation : Réfection ou remplacement du pont et formalisation du cheminement intra site.

Bilan actions

Rénovation du pont ouest, aménagement de micro ouvrage hydraulique pour faciliter la circulation des engins agricoles au niveau des baisses. En l'état actuel il est possible de circuler sur l'ensemble de la périphérie de la réserve.

Opération réalisée, le pont a été rénové, des passages ont été aménagés au niveau des baisses, la circulation est possible sur l'ensemble du périmètre de la réserve sans détériorer le milieu.



IP 4

Améliorer la fonctionnalité des parcs de contention

Résultats attendus : Améliorer la fonctionnalité des parcs de contention.

Evaluation : Réfection des parcs de contention

Bilan actions

Des actions de réfection et de remplacement ont été réalisées sur les barrières du parc ouest au cours de ces 3 années suite aux travaux du pont sud.

Opération réalisée, les parcs de contention sont entretenus, quelques travaux de réfection ont été réalisés.



IP 5

Réduire les interventions sur le linéaire de la clôture

Résultats attendus : Protéger les berges et la ceinture d'hélophytes. Sécuriser les animaux.

Evaluation : Intervention sur les clôtures

Bilan actions

Initialement, le plan de gestion prévoit la réfection de l'entièreté du périmètre de la réserve avec l'aide des agents communaux. Au total, 2,05 km de clôture de barbelés ont été remplacés entre la hutte des Folies et Maraubœuf. Une clôture électrique a également été installée au niveau de la baisse de Maraubœuf pour éviter les échappées d'animaux. L'ensemble du périmètre de la réserve ne sera pas électrifié en raison du coût trop important et de la surveillance régulière nécessaire après installation.

Opération partiellement réalisée, 2,05 km de clôture de barbelés ont été remplacés. Le coût des matériaux a beaucoup augmenté ces dernières années, ne permettant pas d'atteindre les objectifs fixés par le plan de gestion. Une réadaptation de l'enveloppe financière prévue sur les 3 prochaines années nous permettrait de remplir les objectifs fixés.



CI 4

Restauration et création de nouveaux abreuvoirs

Résultats attendus : Répartir stratégiquement les points d'abreuvement et les rendre fonctionnels. Conserver les anciens abreuvoirs en faveur de la biodiversité.

Evaluation : Création et réfection de nombreux abreuvoirs

Bilan actions

3 nouveaux abreuvoirs ont été refait à neuf ces deux dernières années, au total 9 sont fonctionnels dans le communal. Les années nécessaires, certains abreuvoirs sont curés en été afin de prévenir l'envasement suite à la baisse.

Opération réalisée, l'ensemble des abreuvoirs identifiés est fonctionnel et sécurisé pour les animaux, les anciens abreuvoirs sont restés en l'état à des fins écologiques.



IP 6

Entretien la ripisylve le long de la RNR

Résultats attendus : Entretien la ripisylve (2,4 km par an).

Evaluation : Linéaire de ripisylve entretenu

Bilan actions

Cette action est à mettre en lien avec l'opération IP 5, dans un souci d'accessibilité l'entretien se fait en parallèle de la réfection de la clôture. Dans les marais communaux, il a été décidé de maintenir globalement la strate arbustive au niveau de la ripisylve à des fins d'ombrage, toutefois des ouvertures seront créées par broyage de ronciers et ligneux sur la route des huttes et des hollandais. Au lieu des 7,2 km (objectif à mi-parcours) entretenus dans la strate arbustive et arbres isolés, le broyage a été réalisé sur 2,05 km (0 2020, 1,6 kmL en 2021 et 450 mL en 2022).

Opération partiellement réalisée, pour des raisons de bien-être animal le choix a été fait à l'instar des autres communaux de maintenir des zones d'ombrage pour les périodes de forte chaleur. Une augmentation du budget dédié à cette opération serait nécessaire pour être en adéquation avec celle demandée pour l'IP5.



IP 7

Etudier et concrétiser si possible la mise en place d'un pâturage plurispécifique

Résultats attendus : Rétablir l'élevage des oies sur le communal, augmenter le nombre de chevaux ou d'ânes, diversifier les races de bovins.

Evaluation : Diversification des formes de pâturage

Bilan actions

Des oies (oies blanches et des oies grise du Poitou), des chevaux (traits poitevins, chevaux du centre équestre) et bovins (charolaise et blonde d'aquitaine) sont présents sur le communal. La diversification des espèces de bovins sur le communal semble complexe au vu de l'absence d'élevage de races locales dans les communes alentour.

Opération partiellement réalisée, des oies sont présentes sur le communal ainsi que plusieurs races de chevaux, deux races de bovins composent le troupeau mais il n'y a pas eu plus de diversification d'espèces.



IP 10

Restauration des nids à Cigogne blanche

Résultats attendus : Observer la reproduction de la Cigogne blanche après travaux sur la plateforme.

Bilan actions

L'espèce n'est plus menacée, la fiche action n'a pas été retenue pour la suite du plan de gestion par le CSRPN, le nid de cigogne tombé sur le communal a été évacué.

Opération non évaluée

Etudier et disposer des outils et moyens nécessaires à la maîtrise de la gestion hydraulique du site



CI 2

Entretien et maintenance des aménagements hydrauliques intra RNR

Résultats attendus : Rendre opérationnels les micro-ouvrages. Maintenir les niveaux d'eau dans les baisses.

Evaluation : Réfection des digues et micro-ouvrages

Bilan actions

Au cours de la première année effective de cette action, les 3 ouvrages hydrauliques ont été réparés et remis en fonction. Un contrôle des ouvrages, des exclos et du grillage a été effectué en 2022 ainsi que la pose de systèmes de protection contre les chevaux sur les buses de sorties de baisses.

Opération réalisée, les micro-ouvrages sont fonctionnels et contrôlés régulièrement.



IP 8

Equiper les sorties des baisses périphériques du site d'ouvrages de gestion

Résultats attendus : Augmenter les niveaux d'eau au sein de la RNR pendant la période hivernale, la surface en eau est plus importante, et la période pendant laquelle le communal est inondé est plus longue. Améliorer l'accueil de l'avifaune migratrice et hivernante.

Evaluation : Augmentation des niveaux d'eau en hiver et de la période d'inondation. Augmentation des effectifs d'oiseaux hivernants.

Bilan actions

Une étude de terrain a été réalisée la première année du plan de gestion, comprenant une cartographie afin de déterminer les sorties de baisse à aménager, 24 sorties de baisses sont alors identifiées. Ces deux dernières années, 14 sorties de baisses ont bénéficié d'un aménagement. L'efficacité de ces équipements n'a pas encore pu être constaté en raison du manque de précipitations et sera à évaluer et adapter en deuxième partie du plan de gestion.

Opération réalisée, l'ensemble des sorties de baisse identifiées ont été bouchées, l'efficacité des dispositifs sera évaluée en seconde partie du plan de gestion. Deux sorties de baisses restent encore à fermer, il serait pertinent de prolonger l'enveloppe de financements en 2023.



MS 3

Mettre en œuvre le protocole de gestion de l'eau, réunir le groupe local

Résultats attendus : Reconduire le protocole et respecter les côtes et surfaces en eau minimum par saison.

Evaluation : Protocole de gestion de l'eau.

Bilan actions

Les niveaux d'eau attendus dépendent intégralement des précipitations, ils ont été suivis mais n'ont pas toujours pu être respectés en raison des précipitations anormalement basses. Les ouvrages hydrauliques ont été manipulés afin de coïncider avec le protocole de gestion.

Opération partiellement réalisée, le protocole est abordé chaque année au cours du groupe local cependant les objectifs de côtes ne peuvent pas être tenus en raison du manque de pluie. Les travaux réalisés dans le cadre de l'opération IP 8 permettront un meilleur maintien des niveaux d'eau.



IP 1

Organiser et participer au contrôle des espèces exotiques envahissantes

Résultats attendus : Contrôler les espèces végétales envahissantes. Diminuer la tendance de la population de Ragondins et Rats musqués afin de constater des détériorations minimales voire inexistantes sur les ouvrages hydrauliques.

Evaluation : Contrôle des populations.

Bilan actions

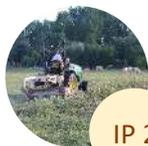
La Jussie est présente dans l'ensemble des fossés du communal, où elle est arrachée par le SMVSA (2021 et 2022), ainsi que dans la baisse de Morusson où elle est arrachée en régis chaque année. La périodicité de l'arrachage a été adaptée en fonction des années (pluviométrie, température, ect.).

La Renouée du Japon, présente dans une parcelle en périphérie de la réserve, est arrachée par les propriétaires. Des actions de piégeage de ragondins ont été réalisées, une cinquantaine a été éliminée par la FDGDON sur le communal en 2021, pour 2022 le chiffre précis n'est pas connu mais le piégeage a également été réalisé.

Opération réalisée

Espèces exotiques envahissantes végétales : la Renouée du Japon est contrôlée, la Jussie est entièrement arrachée chaque année (fossés et baisse de Morusson).

Lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants : Du piégeage de ragondin est réalisé chaque année, le lien avec les bénévoles piégeurs est à améliorer afin de connaître les chiffres propres au communal, des actions supplémentaires de tir sur la réserve doivent être couplées au piégeage afin de diminuer la pression des ragondins.



IP 2

Contrôler les chardons

Résultats attendus : Contrôler les stations de chardons.

Evaluation : Contrôle des populations.

Bilan actions

Un écharonnage complet, mécanique sur les zones à mottureaux et manuel sur les zones difficiles d'accès, a été réalisé en 2021 grâce à la fusion des budgets 2020 et 2021. L'écharonnage mécanique a été reconduit pour 2022 mais toutes les zones difficiles d'accès n'ont pas pu être écharonnées, de plus le nombre de chardons a été très important en raison de l'hygrométrie des années précédentes.

Opération réalisée

L'action dans les zones de mottureaux est plus chronophage qu'attendue. Sans augmentation de budget un roulement des zones à écharonner devra être mis en place sur les prochaines années du plan de gestion, seul un tiers de la surface difficile d'accès pourra être écharonnée chaque année en plus des zones d'arrachage mécanique. Les résultats de cette campagne révèlent une présence trop importante de chardon, le communal en perd son attractivité pour certaines espèces d'oiseaux dépendantes des milieux ouverts.

Bilan OLT 1

Les opérations relatives à l'activité pastorale ont été réalisées en adéquation avec la programmation de ces trois premières années. Les actions IP 5 et IP 6 ne présentent pas les résultats optimaux, pour cela, une révision des enveloppes allouées aux actions est demandée.

Les nombreuses actions dédiées à la gestion hydraulique du site ont été menées en accord avec le calendrier prévisionnel.

Les espèces envahissantes sont correctement gérées.

Tableau bilan des actions de l'OLT 1 :

		Priorité	2020	2021	2022	Bilan
MS 1	Accompagner les exploitants agricoles dans la gestion pastorale collective du marais communal	1				
IP 3	Organiser les accès et la circulation au sein de la RNR	1				
IP 4	Améliorer la fonctionnalité des parcs de contention	1				
IP 5	Réduire les interventions sur le linéaire de clôture périphérique	2				
CI 4	Réaménagement et création de nouveaux abreuvoirs	2				
IP 6	Entretenir la ripisylve le long de la RNR	1		+		
IP 7	Etudier et concrétiser si possible la mise en place d'un pâturage plurispécifique	1				
CI 2	Entretien et maintenance des aménagements hydrauliques intra RNR	1				
IP 8	Equiper les sorties des basses périphériques du site d'ouvrages de gestion	1				
MS 3	Mettre en œuvre le protocole de gestion de l'eau, réunir le groupe local	1				
IP 1	Organiser et participer au contrôle des espèces exotiques envahissantes	2				
IP 2	Contrôler les chardons	2				

+ : action non programmée mais réalisée

	Opération réalisée complètement
	Opération partiellement réalisée
	Opération non réalisée
	Pas d'opération programmée

II. Améliorer les connaissances du site, disposer d'indicateurs d'évaluation de la gestion

Mettre en place un ensemble de suivis biologiques réguliers



CS 2 Suivi des herbiers aquatiques de fonds de baisses et du réseau hydraulique

Résultats attendus: Augmenter le linéaire et les surfaces des habitats aquatiques, améliorer la diversité des groupements.

Evaluation: Proportion interannuelle des surfaces, diversité des groupements.

Bilan actions

L'opération n'a pas été réalisée. Le marché a été abrogé en raison d'une faute du prestataire. Ce suivi devra être reconduit car primordial pour le suivi du site.

Opération non réalisée : à reconduire en 2025



CS 3 Suivi des plantes patrimoniales de la RNR

Résultats attendus: Maintenir les cortèges de plantes patrimoniales. Permettre l'apparition et/ou la réapparition de nouvelles espèces patrimoniales à travers les efforts de gestion agricole et hydraulique.

Evaluation: Variations spatiotemporelles des effectifs et des espèces

Bilan actions

L'opération n'a pas été réalisée. Le marché a été abrogé en raison d'une faute du prestataire. Ce suivi devra être reconduit car primordial pour le suivi du site.

Opération non réalisée : à reconduire en 2024



CS 4 Mettre en place une veille des plantes exotiques envahissantes et du Chardon des champs

Résultats attendus: Assurer la veille et cartographier les espèces. Réaliser le suivi des espèces végétales invasives. Connaître la dynamique des chardons pour organiser efficacement les actions de contrôle.

Evaluation: Dynamique de population

Bilan actions

La Renouée du Japon a été surveillée lors de ces 3 années du plan de gestion. Le nouveau propriétaire de la hutte de Toutvent l'a arraché, elle ne s'est pas étendue.

En 2021, le tonnage de la campagne d'arrache de la Jussie était de 1,6, il n'est pas connu pour 2022 mais reste moins important. L'arrachage plus précoce semble produire des résultats.

De l'élodée de Nuttall (*Elodea nuttallii*) a été identifiée dans canal des 3 fossés, cette plante doit être surveillée mais ne nécessite pas d'intervention.

Un prestataire a mis en place un suivi de la dynamique des chardons des champs en 2021, les recommandations émises ont été suivies en 2022, la cartographie de chardons est impossible car trop éparse. Le suivi par transect réalisé par le prestataire a été repris par un stagiaire en 2022, les premiers résultats montrent peu de repousse au niveau des pieds arrachés, il est nécessaire de comparer à l'année n+1 pour observer les résultats sur le long terme.

Opération réalisée,

Renouée: Présente chez des particuliers en pourtour du communal, ils sont informés du caractère invasif de la plante et de méthodes de gestion adéquates, elle est arrachée tous les ans.

Jussie: Présente dans l'ensemble des fossés du communal et dans la basse de Morusson, elle est arrachée chaque année, sa surface de colonisation ne s'étend pas.

De l'élodée de Nuttall a été identifiée dans canal des 3 fossés, elle est surveillée.

Chardons: l'ensemble des espèces de chardons ont été identifié, il ressort une majorité de chardon commun. Le protocole mis en place apporte peu de réponses pour cette deuxième année, il doit être continué sur les 3 prochaines années.

Evaluation selon la métrique :

La métrique a été précisée pour chaque espèce retrouvée sur le communal pour une meilleure évaluation.

		CS 4 : Mettre en place une veille des plantes exotiques envahissantes et du Chardon des champs				
		Dynamique de population				
2021	Renouée	> à 100 m ²	50 - 100 m ²	25 - 50 m ²	10 - 25 m ²	Absence
	Jussie	> à 1 000 m ²	500 - 1 000 m ²	250 - 500 m ²	100 - 250 m ²	Absence
	Chardon	En attente du protocole				Absence
2022	Renouée	> à 100 m ²	50 - 100 m ²	25 - 50 m ²	10 - 25 m ²	Absence
	Jussie	> à 1 000 m ²	500 - 1 000 m ²	250 - 500 m ²	100 - 250 m ²	Absence
	Chardon	En attente du protocole				Absence



CS 10

Suivi du peuplement de reptiles

Résultats attendus : Observer l'accomplissement des cycles de reproduction et l'augmentation des occurrences.

Evaluation : Comparaison interannuelle de la structure du peuplement

Bilan actions

Seules une couleuvre helvétique et une mue de couleuvre non identifiée ont été contactées au cours du protocole. En dehors du protocole un lézard de murailles et une couleuvre helvétique ont également été contactés par les agents.

Opération réalisée, première mise en place du suivi en 2022, peu de contacts ont été fait sous les plaques pouvant être dû aux températures exceptionnelles de cette année.



CS 11

Suivi du peuplement piscicole

Résultats attendus : Observer la reproduction du brochet sur la RNR ainsi qu’une diversité des espèces sur le réseau hydraulique périphérique.

Evaluation : Occurrence et abondance relative

Bilan actions

Le suivi piscicole par pêche électrique sur les fossés de ceinture a été réalisé en 2022, le protocole est adapté de celui de l’EPMP (intégré à l’OPN), on retrouve 16 espèces dont 12 non invasives. Le cortège de cyprinidés est diversifié et les populations bien structurées, quant aux espèces introduites elles se développent de plus en plus. Un bilan des suivis piscicoles depuis 2007 a été réalisé par le prestataire, il en ressort une stabilité de la structure populationnelle et une diversité importante d’espèces, en effet au total ce sont 20 espèces différentes qui ont été recensées au cours de ces 15 dernières années.

Le suivi de reproduction du brochet n’a pas été réalisé en 2020 et ne s’est pas avéré concluant en 2021. La reproduction a cependant été confirmée en 2022 dans le fossé de ceinture au cours des pêches électriques (contact de brocheton), aucun individu n’a été trouvé dans la baisse de Morusson, le bilan souligne tout de même le potentiel du site pour la reproduction.

Le suivi anguille permet de mettre en évidence une population grandissante avec une majorité de jeunes individus.

Opération réalisée, les emplacements choisis pour les 3 pêches électriques apportent des résultats complémentaires. La population est assez diversifiée, de nombreux cyprinidés sont présents mais les espèces exotiques déjà présentes se développent.

Aucun indice de reproduction du brochet dans la baisse de Morusson n’a été identifié, cela peut être lié aux faibles niveaux d’eau. Un contrat de gestion de l’eau pour les fossés de ceinture du communal doit être mis en place, il devrait permettre d’améliorer la fonctionnalité de la baisse. Il est possible que le brochet se reproduise sur le fossé des rivières, tout comme les cyprinidés (rôle de frayère).

Evaluation selon la métrique :

		CS 11 : Suivi du peuplement piscicole		
		Nombre d’espèces non invasives		
2020	Brochet	Absence		Présence
2021	Brochet	Absence		Présence
2022	Brochet	Absence		Présence
	Diversité	< 8 espèces non invasives	12 espèces non invasives	> 16 espèces non invasives



CS 12

Suivi du peuplement d’Ecrevisse de Louisiane

Résultats attendus : Connaître la dynamique des Ecrevisses de Louisiane sur la RNR et sa périphérie. Aborder l’impact des écrevisses sur la diversité biologique et sur les micro-aménagements hydrauliques.

Evaluation : Dynamique de population

Bilan actions

Ce protocole a été défini dans le cadre de l'étude biodiversité et gestion de l'eau de l'EPMP (OPN), cependant quelques problèmes ont été rencontrés lors de la réalisation du suivi. En 2021, les dates du protocole ont été avancées de juin à avril, malgré cela les baisses étaient déjà en assec, très peu d'individus ont été récoltés et l'échantillon était trop faible pour être analysé statistiquement. Le même problème est survenu en 2022, de plus le marché concernant le suivi sur le fossé de ceinture s'est avéré infructueux.

Opération partiellement réalisée, l'intérêt/utilité de l'opération est questionné, en effet le protocole intra-réserve semble inadéquat (période d'assec) et le marché pour les suivis des fossés de ceinture n'aboutit pas systématiquement. De plus, les informations sur la dynamique de population sont connues à travers le suivi de peuplement piscicole dans les fossés et via le suivi « POPamphibien Communautés » dans les baisses de la réserve. Il ne semble pas pertinent de poursuivre un protocole indépendant sur la seconde partie du plan de gestion.



CS 15

Suivi du peuplement de lépidoptères

Résultats attendus : Maintenir le cortège des invertébrés caractéristique des prairies naturelles. Observer l'accomplissement des cycles biologiques.

Evaluation : Intégrité des peuplements de lépidoptères, qualité des milieux.

Bilan actions

Au cours du suivi de 2021, 15 espèces ont été contactées, 12 autres espèces sont recensées par contact aléatoire par la conservatrice, au total 27 espèces peuplent le communal, dont 3 d'intérêt patrimonial. D'après les résultats collectés depuis 2010 à travers le protocole de l'OPN, le cortège est stable depuis 2016.

Opération réalisée, le cortège caractéristique est stable depuis 2016. A partir de 2023 les suivis seront réalisés en régis par la conservatrice.



CS 16

Suivi du peuplement d'odonates

Résultats attendus : Observer l'accomplissement des cycles biologiques (autochtonie), l'augmentation du nombre d'espèces observées et leurs occurrences.

Evaluation : Intégrité des peuplements d'odonates, qualité des milieux.

Bilan actions

Le suivi 2021 a permis d'inventorier 13 espèces, comprenant 3 espèces sur la liste rouge de Poitou-Charentes, dont la Naiade aux yeux rouges qui est déterminante en Pays de la Loire.

Opération réalisée, une comparaison interannuelle et inter-sites sera réalisée au cours du second suivi, soit en 2023. A partir de 2023 les suivis seront réalisés en régis par la conservatrice.

Evaluation selon la métrique :

CS 16 : Suivi du peuplement d'odonates					
Nombre d'espèces					
	< à 6	6 - 9	10 - 13	14-17	> à 17
2021					



CS 17

Suivi des espèces de mammifères remarquables

Résultats attendus : Améliorer les connaissances liées à la fréquentation des espèces de mammifères remarquables sur la RNR.

Evaluation : Relevés d'indices de présence de Loutre d'Europe, Campagnol amphibie, Chiroptères

Bilan actions

Le suivi 2021 a permis de recenser 34 espèces de mammifères, dont 11 espèces de chiroptères (Suivi Vigie Chiro). La crossope aquatique n'a pas encore été contactée, contrairement à la Loutre d'Europe et au Campagnol amphibie. Un piège photographique a été installé et a permis d'identifier le putois d'Europe. Le protocole de captage de fèces a permis d'améliorer nos connaissances sur les mammifères du site.

Opération réalisée, des indices de présence de mammifères remarquables ont été collectés : Loutre d'Europe et Campagnol amphibie sont présents sur le communal. La crossope aquatique n'a pas encore été contactée, une augmentation de budget est nécessaire afin de réaliser les analyses ADN.

Evaluation selon la métrique :

La métrique a été précisée à l'espèce pour une meilleure évaluation.

		CS 17 : Suivi des espèces de mammifères remarquables				
		Relevés d'indices de présence				
2021	Crossope	Absence				Présence
	Loutre	Absence				Présence
	Campagnol	Absence				Présence
2022	Crossope	Absence				Présence
	Loutre	Absence				Présence
	Campagnol	Absence				Présence

CS 19

Concevoir un vade-mecum des suivis biologiques

Résultats attendus : Améliorer les connaissances sur l'état de conservation des milieux et des espèces. Définir un protocole pour les suivis et la saisie de données. Pérenniser la gestion du site.

Evaluation : Nombres d'inventaires et suivis mis en place, nombre de métriques affinées

Bilan actions

Le vade-mecum a entièrement été réalisé en 2021, il a permis de comparer les protocoles de plusieurs réserves naturelles, les protocoles de l'OPN et Natura 2000. Il sera intéressant de revenir dessus au cours de l'élaboration du prochain plan de gestion pour revoir les protocoles et les métriques.

Opération réalisée,



CS 1 Suivi des végétations prairiales

Résultats attendus : Suivre l'évolution de la végétation prairiale (typologie et surface).

Evaluation : Proportion interannuelles es surfaces, diversité des groupements

Bilan actions

L'opération n'a pas été réalisée. Le marché a été abrogé en raison d'une faute du prestataire. Ce suivi devra être reconduit car primordial pour le suivi du site.

Opération non réalisée : à reconduire en 2024



CS 5 Etudier la formation et la dynamique des mottureaux

Résultats attendus : Améliorer les connaissances sur la formation des mottureaux, leur évolution, leur valeur biologique et pastorale.

Evaluation : Nombre d'expérimentations menées

Bilan actions

Des expérimentations ont été menées en 2021 et 2022 avec l'Université de Poitiers :

- Analyses de composition du sol : test hypothèse de Fernand Verger sur les sols argileux → réfutée
- Cartographie 3D du communal
- Rôle de la salinité dans la formation de mottureaux et cartographie
- Etude de la dynamique des mottureaux, projet d'aplanissement puis évolution selon 3 conditions : zone **sans intervention** et hors d'accès, **zone accessible** aux animaux toute l'année, **zone accessible lorsque le sol est moins meuble**.

Opération réalisée, les expérimentations menées en collaboration avec la réserve de Saint Denis et le CNRS ont permis d'écarter certaines hypothèses de formation de mottureaux et d'en soulever d'autres. Les premières expérimentations démarrent en 2022.



CS 6 Suivi des niveaux d'eau intra et supra RNR

Résultats attendus : Suivre les côtes et surfaces en eau prévues par le protocole de gestion de l'eau. Parvenir à un consensus qui tient compte des enjeux biologiques afin de définir le conditionnement du ressuyage de printemps. Le ressuyage de printemps est le résultat d'un consensus et tient compte des enjeux biologiques.

Evaluation : Côtes relevées

Bilan actions

Les niveaux d'eau ont été suivis chaque année. Ce qu'il ressort de ces 3 premières années du plan de gestion est un déficit de pluviométrie induisant une impossibilité de maintenir les niveaux aux attendus selon le protocole. Les ouvrages hydrauliques récemment installées devraient permettre de compenser ces déficits.

Opération réalisée, le relevé des cotes dans l'ensemble des ouvrages est prenant et entraîne un dérangement très important pour l'avifaune. Il serait préférable d'installer des sondes de niveaux dans les 3 ouvrages afin d'avoir un suivi fin des niveaux d'eau et de mieux comprendre le fonctionnement des baisses. Il est proposé d'en acquérir en 2023 ces sondes.

Evaluation selon la métrique :

Les termes du contrat de marées précisent les côtes minimales qui doivent être tenues. Pour la métrique, les niveaux peuvent être contrôlés via les ouvrages hydrauliques sur 6 mois de l'année, les niveaux sont ainsi comparés aux objectifs de côtes.

CS 6 : Suivi des niveaux d'eau intra et supra RNR Correspondance avec le fuseau de gestion					
2020	Objectifs < 40 %	Objectifs entre 40 - 54 %	Objectifs entre 55 - 69 %	Objectifs entre 70 - 84 %	Objectifs entre 85 - 100 %
2021	Objectifs < 40 %	Objectifs entre 40 - 54 %	Objectifs entre 55 - 69 %	Objectifs entre 70 - 84 %	Objectifs entre 85 - 100 %
2022	Objectifs < 40 %	Objectifs entre 40 - 54 %	Objectifs entre 55 - 69 %	Objectifs entre 70 - 84 %	Objectifs entre 85 - 100 %



CS 7

Suivi des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs

Résultats attendus : Observer une augmentation des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. Constater, au sein de la RNR, le rôle de remise et de halte pour l'avifaune à l'échelle du Marais poitevin.

Evaluation : Effectifs maximums d'oiseaux d'eau hivernants et migrateurs

2020 :

Limicoles : Les effectifs maximum observés sont de 1000 pour les vanneaux huppés, 150 pour les Pluviers dorés, bécassine des marais (5), courlis cendré (2), etc.

Oiseaux d'eau : Les effectifs maximum enregistrés sont de 5 pour les Canards chipeau, 266 Canard colvert, 6 Canards pilet, 42 canards siffleurs, 19 canards souchet, 6 grues cendrées, 25 sarcelles d'hiver, 6 tadornes de belon, etc.

2021 :

10 espèces de limicole sont passées dans la réserve pendant la période hivernale avec des effectifs maximum instantanés moins importants que l'année précédente pour le Pluviers dorés et le Vanneaux huppés.

Pour les anatidés on constate également une fréquentation moins importante qu'en 2020.

2022 :

Le Vanneaux reste le limicole le plus présents avec 3000 individus au cœur de l'hiver. La seconde espèce hivernante de la réserve est le Pluvier doré avec près de 150 individus (effectifs cumulés). Les autres espèces sont présentes à la marge en faible effectif. L'absence d'eau n'a pas permis une grande capacité d'accueil des limicoles et oiseaux d'eau hivernants.

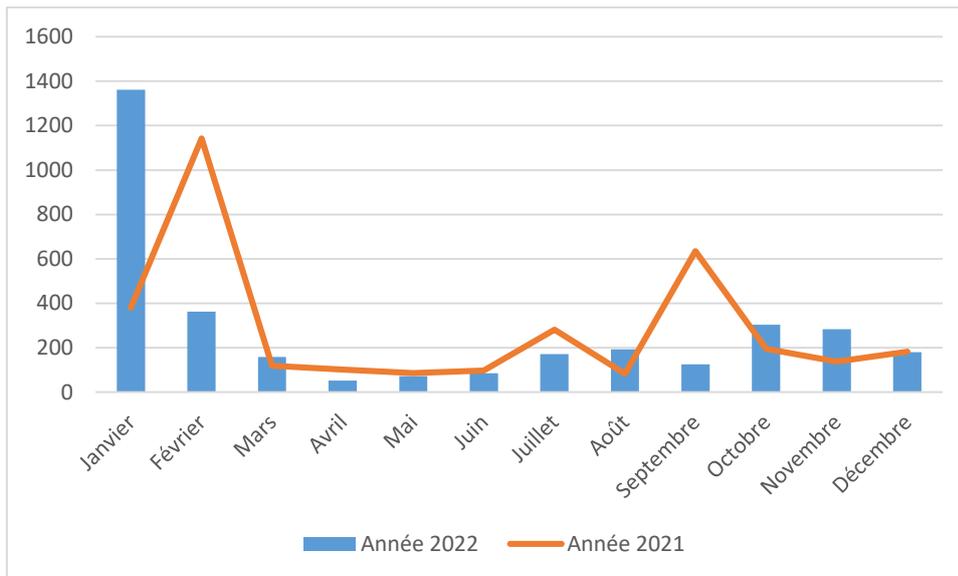


Figure 1 Fréquentation du site nombre d'oiseaux cumulés

Opération réalisée, le rôle de la réserve comme halte migratoire est primordial, il est donc important de maintenir les niveaux d'eau pour l'accueil de l'avifaune. 182 espèces recensées sur le site depuis 1970.

Evaluation selon la métrique: Les effectifs sont relativement stables.

CS 7 : Suivi des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs					
Effectifs maximum cumulés					
	< à 250	250 - 500	500 - 750	> 750- 1000	> 1000
2020	< à 250	250 - 500	500 - 750	> 750- 1000	> 1000
2021	< à 250	250 - 500	500 - 750	> 750- 1000	> 1000
2022	< à 250	250 - 500	500 - 750	> 750- 1000	> 1000



CS 8 Suivi de l'avifaune nicheuse

Résultats attendus: Constaté une augmentation du nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs. Améliorer les connaissances sur la reproduction de certaines espèces sur le site ou sa périphérie.

Evaluation: Nombre d'espèces d'oiseaux d'eau nicheurs

2020 : 3 espèces de limicoles nicheurs (barge queue noire, vanneau huppé et Chevalier gambette) et 5 Oiseaux d'eau (Canard colvert, cigogne blanche, cygne tuberculé, gallinule poule d'eau, grand cormoran)

2021 : 62 passereaux ont été identifiés dont 14 espèces nicheuses. Seul deux espèces de limicoles sont nicheuse en 2021 (barge queue noire et vanneau huppé) et 5 oiseaux d'eau (Canard colvert, cigogne blanche, cygne tuberculé, gallinule poule d'eau, grand cormoran) La nidification du faucon crécerelle a également été confirmé dans un nichoir artificiel.

2022 : 58 espèces de passereaux ont été identifiés dont 13 avec des signes de nidifications. Le manque d'eau n'a pas incité les limicoles à s'installer sur le site. Seul 4 couple de Vanneaux ont utilisés le communal pour nidifier. Pour les autres espèces : 5 espèces d'oiseaux d'eau ont nichés sur le communal (Canard colvert, cigogne blanche, cygne tuberculé, gallinule poule d'eau, grand cormoran).

Opération réalisée l'année 2022 n'a pas été favorable à la nidification des limicoles, les travaux effectués devraient rendre la prairie plus attirante pour les limicoles. La ripisylve à une grande importance pour les passereaux nicheurs.

Evaluation selon la métrique: Les effectifs de limicoles nicheurs étaient relativement stables sur les deux premières années du Plan de gestion. L'année 2022 n'a pas permis de remplir les objectifs en ce qui concerne la préservation des limicoles nicheurs.

		CS 8 : Suivi de l'avifaune nicheuse Nombre d'espèces patrimoniales				
2020	Limicoles	0		1		> 1
	Autres espèces	< 5	5 - 8	9 - 12	13 - 16	> à 16
2021	Limicoles	0		1		> 1
	Autres espèces	< 5	5 - 8	9 - 12	13 - 16	> à 16
2022	Limicoles	0		1		> 1
	Autres espèces	< 5	5 - 8	9 - 12	13 - 16	> à 16



CS 9 Suivi des amphibiens, du Lépidure et de la macrofaune aquatique

Résultats attendus: Constaté l'accomplissement des cycles de reproduction et une augmentation des occurrences.

Evaluation: Comparaisons interannuelle de la structure du peuplement (abondance relative en espèces)

Bilan actions

En 2021 et 2022, le péléodyte ponctué et des grenouilles du complexe « grenouilles vertes » ont été contactées, en 2022 *Pelophylax kl. Esculentus* a pu être identifiée. Une grenouille rieuse a été contactée hors protocole en 2021. La reproduction de péléodyte ponctué, espèce patrimoniale de la réserve, a été confirmée en 2022. Le Lépidure a été recontacté en 2022. Les deux années de suivis mis en évidence une population importante d'écrevisse de Louisiane.

Opération réalisée, tous les ans sont retrouvés sur la réserve le péléodyte et la grenouille verte, l'année 2022 s'est démarquée par la présence du Lépidure. Ce suivi soulève l'importance du maintien des niveaux, en particulier pour le péléodyte, espèce d'intérêt communautaire.



CS 14 Suivi du peuplement d'orthoptères

Résultats attendus: Améliorer les connaissances, observer l'accomplissement des cycles biologiques et l'augmentation du nombre d'espèces et d'individus.

Evaluation: Intégrité des peuplements d'orthoptères, nombre d'espèces patrimoniales, qualité des milieux.

Bilan actions

Le suivi de 2021 a permis de mettre en évidence la présence de 18 espèces d'orthoptères contre 20 en 2005, 6 espèces n'ont pas été recontactées et 4 nouvelles espèces ont été recensées. Sur les 5 taxons patrimoniaux détectés en 2005, 4 sont à nouveau contactés lors du suivi.

Opération réalisée, les populations sont stables mais peu diversifiées, elles dépendent principalement des habitats « marginaux ».

Evaluation selon la métrique :

		CS 14 : Suivi du peuplement d'orthoptères				
		Nombre d'espèces				
2021	Total	< à 5	5 - 7	8 - 10	11 - 15	> à 15
	Patrimoniales	< à 3	3 - 4	5	6 - 7	> à 7



CS 18 Suivi du pastoralisme sur la prairie communale et identification des animaux

Résultats attendus : Adapter le chargement animal instantané à l'objectif de conservation de la prairie. Identifier clairement l'ensemble des bovins présents sur le communal.

Evaluation : Effectifs de bovin sur le communal, identification des animaux

Bilan actions

Depuis la deuxième moitié de l'année 2020 le chargement instantané du communal est connu. On remarque que les éleveurs s'autogèrent en mettant et enlevant de manière très progressive leurs animaux sur le communal. Le chargement maximum 2021 était de 1.75 UGB/Ha et le chargement annuel exact 0.71 UGB/Ha/an. Pour 2022, le chargement maximum réel était de 1.66 UGB/Ha, le chargement moyen annuel de 0,58 UGB/Ha/an.

Opération réalisée, mise en place d'un suivi fin du chargement, contact constant avec les éleveurs. Le chargement instantané est plus bas qu'estimé au début du plan de gestion, il a été revu à la baisse, les éleveurs font rentrer leurs animaux de manière très progressive sur la prairie, le chargement max est atteint au mois d'août.



MS 2 Participer à l'étude du suivi sanitaire des animaux en zones humides

Résultats attendus : Diminuer les molécules écotoxiques.

Evaluation : Nombre d'animaux traités, molécules utilisées.

Bilan actions

L'étude n'a pour le moment pas été reconduite à l'échelle du Marais poitevin, cependant afin de mieux connaître l'état sanitaire du marais communal les analyses effectuées dans le cadre de cette étude ont été réalisées sur les animaux de la réserve.

2021 : leptospirose, les sévorares GRIP (très présents) et HJ (le plus à risque). Présence de paramphistomes et de strongles intestinaux (très peu). **Traitements peu écotoxiques.**

2022 : leptospirose, les sévorares IH, COP, GRIP, BAL chacun présents chez une seule vache, la douve présentes chez toutes les vaches, paramphistomes chez presque toutes les vaches et

Opération réalisée, la charge parasitaire de la prairie est modérée, pas d'utilisation de produits écotoxiques avant la mise à l'herbe. Le traitement pour les ectoparasites pourrait être modifié à l'entrée.

Bilan OLT 2

Des **problèmes de calendriers** ont été rencontrés lors de la première année du plan de gestion, qui n'ont pas permis la mise en place de tous les suivis.

A mi-parcours de ce plan de gestion, les cortèges floristiques et faunistiques de la réserve semblent être correctement appréhendés. Seul un suivi – concernant le peuplement d'écrevisses de Louisiane - ne semble aujourd'hui plus pertinent au regard des similitudes avec d'autres suivis, il ne sera pas reconduit sur la seconde partie du plan de gestion.

Si l'acquisition de connaissances continue dans ce sens jusqu'au terme de ce plan de gestion, il serait envisageable de réaliser des **suivis par placette** pour le prochain plan de gestion.

Tableau bilan des actions de l'OLT 2 :

		Priorité	2020	2021	2022	Bilan
CS 2	Suivi des herbiers aquatiques de fonds de baisses et du réseau hydraulique	1				
CS 3	Suivi des plantes patrimoniales de la RNR	1				
CS 4	Mettre en place une veille des plantes exotiques envahissantes et du Chardon des champs	2				
CS 10	Suivi du peuplement de reptiles	2				
CS 11	Suivi du peuplement piscicole	2				
CS 12	Suivi du peuplement d'Ecrevisse de Louisiane	3				
CS 15	Suivi du peuplement de lépidoptères	1				
CS 16	Suivi du peuplement d'odonates	1				
CS 17	Suivi des espèces de mammifères remarquables	1				
CS 19	Concevoir un vade-mecum des suivis biologiques	1				
CS 1	Suivi des végétations prairiales	1	+			
CS 5	Etudier la formation et la dynamique des mottureaux	1				
CS 6	Suivi des niveaux d'eau intra et supra RNR	1				
CS 7	Suivi des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs	1				
CS 8	Suivi de l'avifaune nicheuse	1				
CS 9	Suivi des amphibiens, du Lépidure et de la macrofaune aquatique	1				
CS 14	Suivi du peuplement d'orthoptères	1				
CS 18	Suivi du pastoralisme sur la prairie communale et identification des animaux	1				
MS 2	Participer à l'étude du suivi sanitaire des animaux en zones humides	1				

+ : action non programmée mais réalisée

	Opération réalisée complètement
	Opération partiellement réalisée
	Opération non réalisée
	Pas d'opération programmée

III. Développer, valoriser les dimensions sociales, culturelles et économiques du Marais communal du Poiré-sur-Velluire

Entretenir l'aspect pittoresque et historique du marais communal



CI 3

Création, inauguration et entretien de 3 plateformes d'observation

Résultats attendus : Rendre fonctionnels les outils pédagogiques.

Evaluation : Création d'un observatoire

Bilan actions

Le projet initial d'un seul gros observatoire a été abandonné par le comité consultatif, faute de budget et de pertinence. Le projet de construction 3 plateformes d'observations a été validé, il a été pensé en lien avec la fiche action de l'opération CC1 (sentier pédagogique). Ces 3 plateformes permettront une meilleure approche du paysage du communal et une meilleure observation de l'avifaune. L'architecte a été sélectionné pour la réalisation des travaux, l'enveloppe de construction sera consommée en 2023.

Opération partiellement réalisée, en raison de la révision du projet, l'action est reportée à 2023.



CC 1

Créer un sentier d'interprétation autour de la RNR

Résultats attendus : Créer un sentier d'interprétation autour de la RNR. Créer et installer de nouveaux panneaux.

Evaluation : Création d'un sentier d'interprétation

Bilan actions

Le projet de sentier pédagogique a été validé par le groupe local. Le circuit, les thématiques abordées, les supports et leurs emplacements ont été définis.

Opération partiellement réalisée, le projet a été reporté à 2023 faute de temps pour la finalisation, la conception et la livraison des supports pédagogiques.

PA 2

Poursuivre l'observatoire photographique et le mettre en ligne avec le recueil de données historiques

Résultats attendus : Constater l'évolution paysagère de la RNR.

Evaluation : Prises de vue du site

Bilan actions

En 2021 et 2022, les prises de vues ont été réalisées au printemps et en hiver. Les photos de 2016 et de 2021 ont été comparées afin d'avoir une vision sur plus long terme, ce qu'il en ressort est une présence plus importante de peupliers et la ripisylve gagne du terrain. En 2022 on note principalement la baisse des niveaux dus à la sécheresse.

Opération réalisée, l'évolution du paysage est suivie chaque année sur les 2 saisons.



PA 3

Réaliser chaque année l'ouverture du communal en y associant les acteurs et partenaires

Résultats attendus: Organiser la fête du communal de manière concertée. Accueillir le public dans de bonnes conditions.

Evaluation: Compte rendu des réunions de concertation

Bilan actions

Sur les deux premières années du plan de gestion l'action n'a pas pu être menée en raison du contexte sanitaire (covid). En 2022, l'ouverture a été organisée et plus activités y étaient proposées, une communication autour de l'événement a également été effectuée.

Opération partiellement réalisé, l'événement n'a pas eu lieu en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire mais s'est déroulé en 2022.

MS 11

Améliorer la perception du Marais communal par les habitants de la commune

Résultats attendus: Parvenir à l'appropriation des enjeux du site par la population locale et les partenaires.

Evaluation: Enquête locale

Bilan actions

Une enquête menée auprès des habitants sous forme d'un questionnaire a permis d'appréhender la perception du communal par les habitants. Il en ressort le manque de l'ancien observatoire et d'activités pédagogiques. Les prochains travaux de plateformes d'observation et le sentier pédagogique devraient palier ce premier manque d'ici fin 2023. Concernant les activités pédagogiques ce manque nous laisse penser que la communication autour des événements en lien avec le communal n'est potentiellement pas optimale.

Opération réalisée, l'enquête nous a permis d'identifier les besoins de la population et les points faibles de connaissances et de communication sur la réserve. Grâce à cette étude, une stratégie plus optimale sera adoptée, les projets en cours (plateformes et sentier) répondront en grande partie à ces demandes.

Concevoir, développer un programme d'animation et de communication à destination de tout public



CI 1 Entretien de la signalétique existante

Résultats attendus : Informer le public et respecter la réglementation.

Evaluation : Etat des équipements et de la signalétique

Bilan actions

Une signalétique spécifique aux bovins a été mise en place et la signalisation déjà existante a été entretenue.

Opération réalisée, la signalétique est bon état.



CC 2 Communiquer au travers du bulletin communal et de la presse locale sur l'activité de la RNR

Résultats attendus : Tenir informés les élus, les habitants de la commune, les acteurs et les partenaires de l'actualité de la RNR.

Evaluation : Nombres d'articles publiés, diversité des médias et de l'échelle géographique

Bilan actions

En 2020, un article est paru dans le bulletin communal. La réserve a fait l'objet de trois articles en 2021 et les agents ont participé à la rédaction d'un guide des sites ornithologiques du Marais poitevin et d'un document de présentation des sites naturels de Vendée. En 2022, 6 articles ont été publiés.

Opération réalisée, un total de 10 articles ont été publiés dans le journal communal et ouest France.

CC 3 Créer un document touristique largement diffusable

Résultats attendus : Créer une plaquette présentant le site, la législation et ses limites.

Evaluation : Création d'une plaquette d'information touristique

Bilan actions

Le document touristique a été réalisé en 2021, il a été envoyé au service de la région pour relecture.

Opération réalisée, en attente de retour sur le document avant publication.



PA 1 Création d'une page internet et Facebook de la RNR

Résultats attendus : Tenir informés les élus, les habitants de la commune, les acteurs et les partenaires de l'actualité de la RNR.

Evaluation : Création et nombre de vues de la page Facebook

Bilan actions

Les réflexions sur la conception de la page internet ont débuté en 2020, le développement du site s'est achevé en janvier 2022, la mise en ligne officielle s'est déroulée début juin, simultanément avec la refonte du site internet du PNR. La page Facebook de la réserve a quant à elle été créée le 20 mai 2021, elle compte 183 mentions j'aime en 2021.

Opération réalisée, la page Facebook a été créée en 2021, le nombre de mentions j'aime augmente progressivement.

Evaluation selon la métrique :

PA 1 : Création d'une page internet et Facebook de la RNR					
Nombre de mentions j'aime					
2020	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500
2021	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500
2022	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500



PA 4

Accueillir chaque année différents types de publics sur la RNR

Résultats attendus : Accueillir chaque année sur le site les différents publics.

Evaluation : Nombre d'animations, de sorties, d'évènement proposés

Bilan actions

Une seule animation a pu être maintenue sur la période 2020-2021 à cause du contexte sanitaire. Trois animations tout public ont été réalisées en 2022, une classe de BTS et des enfants d'une colonie ont assistés à une présentation du communal. Les animations scolaires n'ont cependant pas pu être réalisées.

Du matériel d'optique a été acquis et des supports pédagogiques transportables pour les présentations ont été élaborés. L'enveloppe de 2022 prévue pour la création de nouveaux supports pédagogiques mobiles a été réaiguillé en 2023 pour compléter le budget du sentier pédagogique qui aura un meilleur impact que les supports moins utilisés à l'année.

Opération partiellement réalisée, peu de public a pu être accueilli en raison du contexte sanitaire et de soucis calendaires. Les animations organisées ont permis d'accueillir du grand public et des scolaires.



PA 5

Sensibiliser les élus locaux à l'intérêt écologique et touristique du site

Résultats attendus : Sensibiliser les élus locaux et les rendre acteurs moteurs de la Réserve.

Evaluation : Rencontre avec les élus

Bilan actions

Une présentation de la RNR a été effectuée pour les nouveaux élus de la commune en 2020 et une visite de terrain a été organisée en 2021. Les élus gestionnaires des marais communaux et les mairies ont été conviés à une visite du terrain sur la réserve le 7 décembre à la suite du COPIL dans le cadre de la convention de préservation des marais.

Opération partiellement réalisée, des visites sur site ont été réalisées en 2021 et 2022. L'implication des élus devra être renforcée en seconde partie du plan de gestion en poursuivant les sorties et présentations annuelles.

PA 6**Suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site**

Résultats attendus: Constater une participation et une consultation accrues des différents publics. Améliorer l'intérêt porté à la RNR.

Evaluation: Consultation, participation

Bilan actions

Les animations ont permis de sensibiliser différents publics : élus, élèves, grand public. Au total ce sont 55 personnes qui ont été accueillies sur la réserve en 2021 et environ 260 en 2022.

La page Facebook comptait fin 2021 125 mentions j'aime, 10 publications y sont parues dont une Top publication ayant touchée 1917 personnes. En 2022 la page a gagné plus de 50 mentions j'aime, 14 publications ont été réalisées.

Le site internet comptabilise 1 246 vues uniques, le temps moyen passé sur la page est relativement bon (1min 55sec).

La mise en place d'un éco-compteur est en cours de réflexion.

Opération réalisée, une dynamisation des actions de communications sur les réseaux est à prévoir afin d'améliorer les statistiques.

Evaluation selon la métrique:

PA 6 : Suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site					
Nombre de consultations/participation par an					
	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500
2020	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500
2021	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500
2022	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500

Bilan OLT 3

La crise sanitaire a eu de lourdes conséquences sur les actions menées en 2020 et 2021. Le volet d'animation n'a pas pu être développé comme prévu en raison des restrictions d'accueil du public. Des révisions des actions planifiées ont également conduit à un retard dans le calendrier de réalisation.

Tableau bilan des actions de l'OLT 3 :

		Priorité	2020	2021	2022	Bilan
CI 3	Création, inauguration et entretien de l'observatoire	1				
CC 1	Créer un sentier d'interprétation autour de la RNR	2				
PA 2	Poursuivre l'observatoire photographique et le mettre en ligne avec le recueil de données historiques	2				
PA 3	Réaliser chaque année l'ouverture du communal en y associant les acteurs et partenaires	1				
MS 11	Améliorer la perception du Marais communal par les habitants de la commune	2				
CI 1	Entretien de la signalétique existante	2				
CC 2	Communiquer au travers du bulletin communal et de la presse locale sur l'activité de la RNR	1				
CC 3	Créer un document touristique largement diffusable	2				
PA 1	Création d'une page internet et Facebook de la RNR	1				
PA 4	Accueillir chaque année différents types de publics sur la RNR	1				
PA 5	Sensibiliser les élus locaux à l'intérêt écologique et touristique du site	1				
PA 6	Suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site	1				

	Opération réalisée complètement
	Opération partiellement réalisée
	Opération non réalisée
	Pas d'opération programmée

IV. Mettre en œuvre une gestion administrative et financière transparente à l'égard des usagers et des acteurs

Assurer et optimiser la gestion administrative de la RNR

MS 6

Formaliser les échanges entre le propriétaire, le gestionnaire et les partenaires

Résultats attendus : Etablir une relation saine et durable entre la Mairie, le Conservateur et les partenaires locaux. Définir une procédure de validation des décisions.

Evaluation : Nombre de partenaire, de conventions, de participation aux réunions, de transmission de données.

Bilan actions

Les membres du groupe local ont été validés en 2020. La convention de gestion de maîtrise d'ouvrage entre la mairie et le gestionnaire a été validé par le groupe local en 2022. Des temps d'échanges et entretiens ont eu lieu entre la mairie et le Parc (mode d'organisation, communal, mise en œuvre plan de gestion) ainsi que de nombreuses réunions avec groupe local. Un contact régulier avec les éleveurs et la mairie est en place afin de les tenir informés des suivis des travaux et actions sur la RNR.

Opération réalisée, la communication établit permet une relation saine et durable entre les acteurs, la convention de gestion mise en place fait office de procédure de validation.

MS 7

Etre impliqué dans le réseau local des politiques territoriales

Résultats attendus : Intégrer la RNR au sein de son environnement socio-économique.

Evaluation : Nombre de partenaire, de conventions, de participation aux réunions, de transmission de données.

Bilan actions

Participation aux comité consultatif de l'OPN et des RNN (Saint Denis du Payré, Choisy, la Vacherie, la Belle Henriette et Baie de l'Aiguillon), aux COPIL communaux et aux réunions avec le SMVSA (réunion de casier hydraulique, PNG Barge queue noire).

Opération réalisée, les agents de la réserve sont des participants actifs du réseau local des politiques territoriales.

MS 8

Assurer le suivi administratif et financier de la RNR

Résultats attendus : Optimiser le fonctionnement de la RNR, respecter la convention régionale, adapter les moyens financiers.

Evaluation : Les obligations administratives sont remplies.

Bilan actions

Diverses missions administratives sont réalisées sur ces trois années, comprenant la rédaction et le montage du dossier FEDER, le suivi des heures de travail, la réalisation d'avenants, le suivi de marchés et de consultations, les bilans d'avancement des actions, les recrutements, etc.

Opération réalisée, les missions attendues sont réalisées, toutefois le suivi financier et le montage de nombreux marchés sont plus prenant que prévu dans le plan de gestion.

MS 9

Rédiger chaque année le rapport d'activités de la RNR et réunir le Comité Consultatif

Résultats attendus : Optimiser le fonctionnement de la RNR, respecter la convention régionale.

Evaluation : Le rapport d'activités est rédigé et présenté au Comité Consultatif et aux partenaires financiers.

Bilan actions

Chaque année s'est tenue une réunion pour le bilan d'activité ; les rapports d'activités ont été rédigés.

Opération réalisée.

MS 10

Réaliser les évaluations et rédiger le prochain plan de gestion

Résultats attendus : Réaliser les évaluations du plan de gestion et intégrer la mise à jour des connaissances. Rédiger le futur plan de gestion, anticiper l'avenir de la RNR.

Evaluation : Nombre d'opérations réalisées, de métriques évaluées, prochain plan de gestion rédigé

Bilan actions

L'évaluation à mi-parcours du plan de gestion est réalisée en interne par Anne Sinoquet, recrutée en renfort pour cette mission.

Opération réalisée.

Prendre en compte l'intérêt de la RNR et de ses abords dans les projets d'aménagements communaux

SP 1

Assurer la surveillance, faire respecter la réglementation de la RNR

Résultats attendus : Avertir le public, constater le respect de la réglementation, observer peu ou pas d'infractions.

Evaluation : Respect de la réglementation, pas ou peu d'infractions, d'incivilités, public averti

Bilan actions

Des passages réguliers sont effectués sur le communal, la surveillance est réalisée par la même occasion. Un rappel de la réglementation a été apporté à plusieurs usagers de la zone entourant le Poiré (pêcheurs, riverains, etc.).

Opération réalisée, les actions de surveillance menées permettent une sensibilisation du public et un respect de la réglementation.

MS 4

Veiller à la prise en compte de l'intérêt écologique dans la gestion des délaissés et de la parcelle ZL 61

Résultats attendus : Conserver l'intérêt écologique et les fonctions de corridors des délaissés et de la parcelle ZL 61.

Evaluation : Etat écologique des délaissés et de la parcelle ZL 61

Bilan actions

Une convention de prêt à usages entre l'éleveur et la commune a été rédigée en 2020 et signée en 2021, elle est à réviser et signer annuellement. La gestion a été observée dès 2021 (pâturage puis fauche), les suivis orthoptères, lépidoptères et amphibiens ont été réalisés sur la période 2021-2022. La clôture a été refaite par le PNR et du piégeage de ragondin a été réalisé. Le chapelet de mares en faveur des amphibiens a été rénové et re-clôturé. La gestion des délaissés est à mettre en rapport avec l'opération MS5.

Opération réalisée, la réouverture de la zone expérimentale, actuellement en enclos, de la ZL 61 serait intéressante, un travail de restauration est nécessaire.

MS 5

Suivre les projets d'aménagements de la commune des Velluire-sur-Vendée et l'assolement en périphérie de la RNR

Résultats attendus : Aboutir à la prise en compte de la Réserve dans les projets de développement de la commune. Ne constater aucune atteinte à la RNR. Conforter le périmètre de la RNR, limiter le dérangement.

Evaluation : Nombre de réunions avec la Mairie, nombre d'usagers rencontrés

Bilan actions

Le temps a été consacré au suivi des projets éoliens, de réaménagement des berges, aux réunions concernant les niveaux d'eau et à la révision des paramètres d'entretien des berges avec la COMcom.

Opération réalisée, les échanges autour des projets communaux ont permis de prendre en compte les intérêts de la réserve dans la gestion de projets.

Bilan OLT 4

La gestion administrative et financière a été optimale sur cette première partie du plan de gestion.

Tableau bilan des actions de l'OLT 4 :

		Priorité	2020	2021	2022	Bilan
MS 6	Formaliser les échanges entre le propriétaire, le gestionnaire et les partenaires	1				
MS 7	Etre impliqué dans le réseau local des politiques territoriales	1				
MS 8	Assurer le suivi administratif et financier de la RNR	1				
MS 9	Rédiger chaque année le rapport d'activités de la RNR et réunir le Comité Consultatif	1				
MS 10	Réaliser les évaluations et rédiger le prochain plan de gestion	1				
SP 1	Assurer la surveillance, faire respecter la réglementation de la RNR	1				
MS 4	Veiller à la prise en compte de l'intérêt écologique dans la gestion des délaissés et de la parcelle ZL 61	1				
MS 5	Suivre les projets d'aménagements de la commune de Les Velluire-sur-Vendée et l'assolement en périphérie de la RNR	1				

	Opération réalisée complètement
	Opération partiellement réalisée
	Opération non réalisée
	Pas d'opération programmée

II. Révisions des métriques, bilans budgétaires et humains 2020-2022

Révision des métriques

CS 4: Mettre en place une veille des plantes exotiques envahissantes et du Chardon des champs

→ La surface occupée par chaque espèce exotique envahissante présente sur le communal est renseignée (Renouée, Jussie et Chardon des champs). Pour la Jussie, la cartographie permettant de quantifier la superficie doit être réalisée à partir de la deuxième quinzaine d'avril, avant l'arrachage. Dans cette métrique seule la superficie interne de la réserve fait l'objet d'une métrique, les mètres linéaires dans les fossés doivent être traités à part. Les classes des superficies qui constituent la métrique ont été revues pour la Jussie afin de correspondre à la réalité.

CS 17: Suivi des mammifères remarquables

→ La mention d'absence ou de présence d'indices est renseignée pour chaque espèce recherchée : crossope, loutre et campagnol.

Modification temps stagiaire

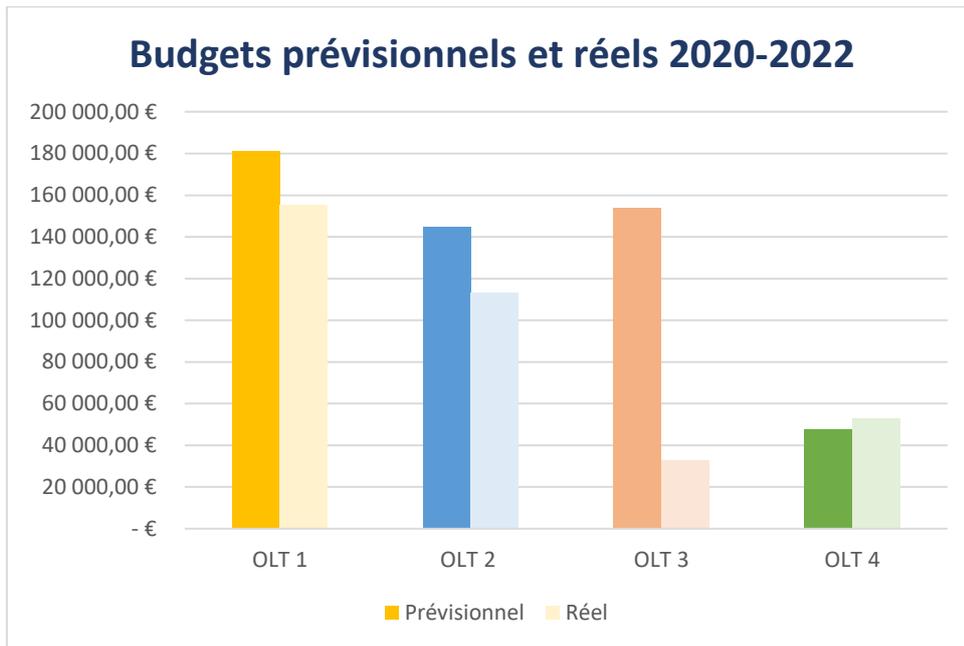
Le nombre de jours de stage a été diminué par rapport au prévisionnel afin de correspondre à la durée de stage d'élèves en BTS afin d'en accueillir un par an. Il en sera de même sur la suite de la programmation du plan de gestion.

Bilan financier prévisionnel du plan de gestion et réel de 2020 à 2022

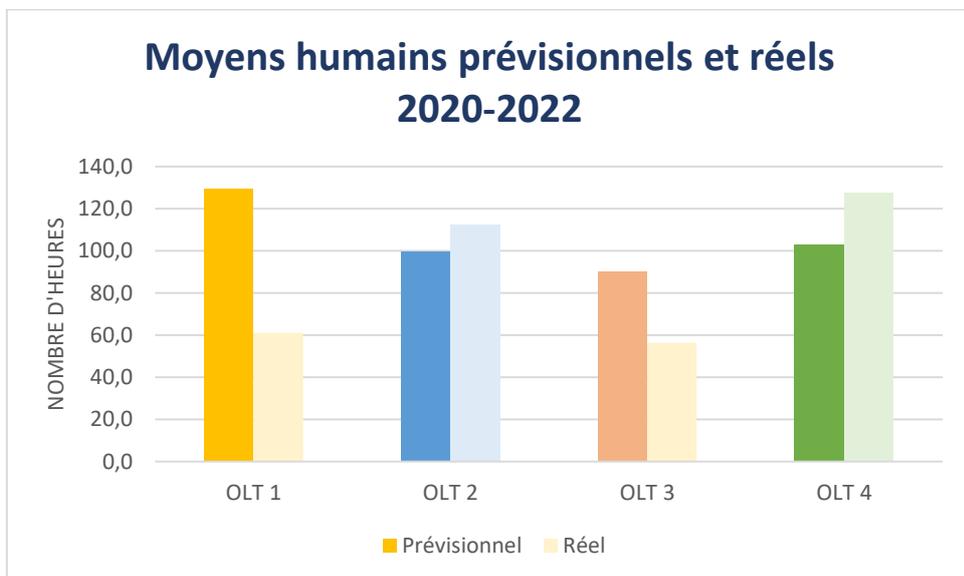
Code	Intitulé Opération	Type de coûts	Coûts prévisionnels TTC				Coûts réels TTC			
			2020	2021	2022	Total 20-22	2020	2021	2022	Total 20-22
MS 1	Accompagner les exploitants agricoles dans la gestion pastorale collective du marais communal	FON.	930,00 €	1 860,00 €	1 860,00 €	4 650,00 €	1 140,00 €	1 269,92 €	2 253,07 €	4 662,99 €
IP 3	Organiser les accès et la circulation au sein de la RNR	FON.	3 534,00 €	1 674,00 €	1 674,00 €	5 208,00 €	521,14 €	1 207,07 €	2 118,87 €	3 847,08 €
		INV.		5 000,00 €	59 000,00 €	64 000,00 €		4 980,00 €	59 114,12 €	64 094,12 €
IP 4	Améliorer la fonctionnalité des parcs de contention	FON.	744,00 €	186,00 €	186,00 €	1 116,00 €	1 075,51 €	450,76 €	235,43 €	1 761,70 €
		INV.	2 500,00 €	3 500,00 €	500,00 €	6 500,00 €	2 377,20 €	2 904,00 €	304,80 €	5 586,00 €
IP 5	Réduire les interventions sur le linéaire de clôture périphérique	FON.	375,00 €	558,00 €	375,00 €	1 308,00 €	731,88 €	1 393,45 €	470,86 €	2 596,19 €
		INV.	4 000,00 €	15 000,00 €	4 000,00 €	23 000,00 €	3 322,00 €	15 000,00 €	4 005,00 €	22 327,00 €
CI 4	Réaménagement et création de nouveaux abreuvoirs	FON.	558,00 €	1 116,00 €	1 116,00 €	1 674,00 €	196,08 €	526,61 €	1 598,57 €	2 321,26 €
		INV.		4 000,00 €	11 000,00 €	15 000,00 €		3 840,00 €	8 400,00 €	12 240,00 €
IP 6	Entretien de la ripisylve le long de la RNR	FON.	186,00 €		186,00 €	372,00 €	325,71 €	247,05 €	235,43 €	808,19 €
		INV.	2 400,00 €		2 400,00 €	4 800,00 €			1 380,00 €	1 380,00 €
IP 7	Etudier et concrétiser si possible la mise en place d'un pâturage plurispécifique	FON.	186,00 €	186,00 €	186,00 €	558,00 €	82,08 €	247,05 €	235,43 €	564,56 €
IP 10	Restauration des nids à Gygone blanche	FON.	372,00 €	186,00 €	93,00 €	651,00 €		309,90 €		309,90 €
		INV.		3 500,00 €		3 500,00 €				
CI 2	Entretien et maintenance des aménagements hydrauliques intra RNR	FON.	558,00 €	93,00 €	93,00 €	651,00 €		123,52 €	117,72 €	241,24 €
		INV.		4 000,00 €		4 000,00 €		3 950,00 €		3 950,00 €
IP 8	Equiper les sorties des baisses périphériques du site d'ouvrages de gestion	FON.	372,00 €	1 860,00 €	930,00 €	3 162,00 €	683,35 €	247,05 €	1 177,15 €	2 107,55 €
		INV.		7 900,00 €	5 600,00 €	13 500,00 €		7 686,00 €	5 520,00 €	13 206,00 €
IP 9	Tester l'interdéconnexion de certaines baisses intrasite	FON.				- €				- €
		INV.				- €				- €
MS 3	Mettre en œuvre le protocole de gestion de l'eau, réunir le groupe local	FON.	- €	- €	- €	- €	65,14 €			65,14 €
IP 1	Organiser et participer au contrôle des espèces exotiques envahissantes	FON.	1 488,00 €	1 446,00 €	1 446,00 €	4 380,00 €		1 702,86 €	1 663,78 €	3 366,64 €
IP 2	Contrôler les chardons	FON.	723,00 €	723,00 €	723,00 €	2 169,00 €	717,55 €	572,96 €	831,89 €	2 122,40 €
		INV.	6 900,00 €	6 900,00 €	6 900,00 €	20 700,00 €		7 680,00 €	6 005,60 €	13 685,60 €
CS 2	Suivi des herbiers aquatiques de fonds de baisses et du réseau hydraulique	INV.			2 493,00 €	2 493,00 €			117,72 €	117,72 €
CS 3	Suivi des plantes patrimoniales de la RNR	INV.			3 786,00 €	3 786,00 €	31,92 €		235,43 €	267,35 €
CS 4	Mettre en place une veille des plantes exotiques envahissantes et du Chardon des champs	INV.	3 548,00 €	1 157,00 €	1 157,00 €	5 862,00 €	569,67 €	3 130,24 €	1 067,46 €	4 767,37 €
CS 10	Suivi du peuplement de reptiles	INV.			2 886,00 €	2 886,00 €		123,52 €	1 294,87 €	1 418,39 €
CS 11	Suivi du peuplement piscicole	INV.	1 343,00 €	1 343,00 €	3 493,00 €	6 179,00 €	228,00 €	1 173,52 €	3 385,43 €	4 786,95 €
CS 12	Suivi du peuplement d'Ecrevisse de Louisiane	INV.	1 583,00 €	1 583,00 €	1 583,00 €	4 749,00 €	180,12 €	1 517,71 €	337,52 €	2 033,34 €
CS 13	Inventaire des arachnides, opilions et coléoptères de la RNR	INV.				- €				- €
CS 15	Suivi du peuplement de lépidoptères	INV.		1 893,00 €		1 893,00 €	342,00 €	1 323,52 €		1 665,52 €
CS 16	Suivi du peuplement d'odonates	INV.		1 893,00 €		1 893,00 €		93,19 €		93,19 €
CS 17	Suivi des espèces de mammifères remarquables	INV.		3 528,00 €		3 528,00 €	82,08 €	8 538,62 €		8 620,70 €
CS 19	Concevoir un vade-mecum des suivis biologiques	FON.	930,00 €		186,00 €	1 116,00 €		1 269,92 €		1 269,92 €
CS 1	Suivi des végétations prairiales	INV.			6 186,00 €	6 186,00 €	47,88 €	93,19 €	117,72 €	258,79 €
CS 5	Etudier la formation et la dynamique des moutureaux	INV.	558,00 €	16 674,00 €	25 546,00 €	42 778,00 €	1 025,02 €	10 787,43 €	21 101,66 €	32 914,11 €
CS 6	Suivi des niveaux d'eau intra et supra RNR	INV.	4 916,00 €	1 816,00 €	1 816,00 €	8 548,00 €	3 623,84 €	2 232,82 €	1 946,38 €	7 803,04 €
CS 7	Suivi des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs	INV.	8 658,00 €	8 658,00 €	8 658,00 €	25 974,00 €	8 393,14 €	5 587,28 €	5 906,29 €	19 886,71 €
CS 8	Suivi de l'avifaune nicheuse	INV.	4 086,00 €	4 086,00 €	4 086,00 €	12 258,00 €	4 145,26 €	2 138,69 €	3 435,43 €	9 719,38 €
CS 9	Suivi des amphibiens, du lépidure et de la macrofaune aquatique	INV.	1 593,00 €	1 593,00 €	3 993,00 €	7 179,00 €	259,92 €	1 123,52 €	4 377,72 €	5 761,16 €
CS 14	Suivi du peuplement d'orthoptères	INV.		1 893,00 €		1 893,00 €	259,92 €	2 403,08 €		2 663,00 €
CS 18	Suivi du pastoralisme sur la prairie communale et identification des animaux	FON.	930,00 €	930,00 €	930,00 €	2 790,00 €	553,71 €	1 068,38 €	1 210,11 €	2 832,20 €
		FON.	186,00 €	186,00 €	186,00 €	372,00 €		370,57 €	235,43 €	606,00 €
MS 2	Participer à l'étude du suivi sanitaire des animaux en zones humides	INV.		1 250,00 €	1 250,00 €	2 500,00 €		891,42 €	1 209,72 €	2 101,14 €
		FON.	2 232,00 €	1 860,00 €	186,00 €	4 278,00 €		990,36 €	1 916,40 €	2 906,76 €
CI 3	Création, inauguration et entretien de l'observatoire	FON.		100 000,00 €		100 000,00 €				- €
		INV.								
CC 1	Créer un sentier d'interprétation autour de la RNR	FON.		372,00 €	3 595,00 €	3 967,00 €		62,85 €	3 296,58 €	3 359,43 €
		INV.			9 000,00 €	9 000,00 €				- €
PA 2	Poursuivre l'observatoire photographique et le mettre en ligne avec le recueil de données historiques	FON.	744,00 €	538,00 €	579,00 €	1 861,00 €		709,46 €	627,86 €	1 337,32 €
PA 3	Réaliser chaque année l'ouverture du communal en y associant les acteurs et partenaires	FON.	558,00 €	558,00 €	558,00 €	1 674,00 €		123,52 €	706,29 €	829,81 €
MS 11	Améliorer la perception du Marais communal par les habitants de la commune	FON.			1 302,00 €	1 302,00 €			1 648,01 €	1 648,01 €
CI 1	Entretien de la signalétique existante	FON.	93,00 €	186,00 €	93,00 €	372,00 €	64,49 €	153,86 €	117,72 €	336,07 €
		INV.		300,00 €		300,00 €				- €
CC 2	Communiquer au travers du bulletin communal et de la presse locale sur l'activité de la RNR	FON.	744,00 €	744,00 €	744,00 €	2 232,00 €		803,99 €	941,72 €	1 745,71 €
CC 3	Créer un document touristique largement diffusable	FON.	186,00 €	93,00 €		279,00 €		216,71 €		216,71 €
PA 1	Création d'une page internet et Facebook de la RNR	FON.	930,00 €	558,00 €	558,00 €	2 046,00 €	180,12 €	1 222,24 €	706,29 €	2 108,65 €
		INV.	4 000,00 €			4 000,00 €		3 894,00 €		3 894,00 €
PA 4	Accueillir chaque année différents types de publics sur la RNR	FON.	2 544,00 €	3 744,00 €	3 744,00 €	10 032,00 €	1 254,00 €	960,03 €	1 785,72 €	3 999,75 €
		INV.		8 500,00 €	3 000,00 €	11 500,00 €	5 316,84 €	3 985,00 €		9 301,84 €
PA 5	Sensibiliser les élus locaux à l'intérêt écologique et touristique du site	FON.	186,00 €	186,00 €	186,00 €	558,00 €	195,43 €	340,23 €	235,43 €	771,09 €
PA 6	Suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site	FON.	93,00 €	93,00 €	93,00 €	279,00 €		171,20 €	185,99 €	357,19 €
MS 6	Formaliser les échanges entre le propriétaire, le gestionnaire et les partenaires	FON.	1 116,00 €	1 116,00 €	1 116,00 €	3 348,00 €	1 741,92 €	1 592,83 €	1 412,58 €	4 747,33 €
MS 4	Veiller à la prise en compte de l'intérêt écologique dans la gestion des délaissés et de la parcelle ZL 61	FON.	93,00 €	558,00 €	93,00 €	744,00 €	31,92 €	403,08 €	117,72 €	552,72 €
MS 5	Suivre les projets d'aménagements de la commune de Les Velluire-sur-Vendée et l'assolement en périphérie de la RNR	FON.	558,00 €	558,00 €	558,00 €	1 674,00 €	325,71 €	559,11 €	840,49 €	1 725,31 €
MS 7	Être impliqué dans le réseau local des politiques territoriales	FON.	744,00 €	744,00 €	744,00 €	2 232,00 €	276,86 €	990,36 €	941,72 €	2 208,94 €
MS 8	Assurer le suivi administratif et financier de la RNR	FON.	2 976,00 €	2 046,00 €	930,00 €	5 952,00 €	5 863,18 €	3 623,39 €	1 177,15 €	10 663,72 €
MS 9	Rédiger chaque année le rapport d'activités de la RNR et réunir le Comité Consultatif	FON.	558,00 €	558,00 €	558,00 €	1 674,00 €	912,65 €	4 674,43 €	706,29 €	6 293,37 €
		INV.	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	21 000,00 €	4 600,00 €	5 400,00 €	6 105,90 €	16 105,90 €
MS 10	Réaliser les évaluations et rédiger le prochain plan de gestion	FON.			930,00 €	930,00 €			1 226,59 €	1 226,59 €
SP 1	Assurer la surveillance, faire respecter la réglementation de la RNR	INV.			8 400,00 €	8 400,00 €			7 327,08 €	7 327,08 €
		FON.	558,00 €	558,00 €	558,00 €	1 674,00 €	487,59 €	758,49 €	739,25 €	1 985,33 €
Total			75 234,00 €	240 808,00 €	211 028,00 €	527 070,00 €	52 230,83 €	129 849,99 €	174 409,35 €	356 490,17 €

Le budget prévisionnel pour cette première moitié du plan de gestion était de **527 070 €** et le coût réel sur cette période a été de **369 427,87 €**. Cet écart s'explique en grande partie par le report des travaux de création de plateformes d'observation en deuxième partie du plan de gestion, estimé à 100 000 euros dans le budget prévisionnel.

Représentation des dépenses selon les OLT



Bilan des moyens humains en fonction des OLT



Partie 2 : Programmation de la deuxième moitié du plan de gestion

I. Révision des opérations et des enveloppes associées sur les prochaines programmations

Révision des opérations

La Fiche Action **CS 12 : Suivi du peuplement d'Ecrevisse de Louisiane** ne sera pas poursuivie sur la deuxième partie du plan de gestion. Les informations concernant l'espèce seront récoltées au travers des suivis CS 9 pour les données intra-réserve et le suivi CS 11 pour celles dans les fossés en pourtour de la réserve.

A partir de 2023 et jusqu'à la fin de ce plan de gestion, les suivis **CS 9** : Suivi des amphibiens, du lépidure et de la macrofaune aquatique (partie amphibien), **CS 15** : Suivi du peuplement de lépidoptères et **CS 16** : Suivi du peuplement d'odonates, seront réalisés en régis par la conservatrice. Pour rappel, depuis 2022 et pour la suite du plan de gestion, le suivi **CS 10** : Suivi du peuplement de reptiles, est également réalisé en régis par la conservatrice.

Suivi botanique de l'EPMP

L'EPMP relance l'acquisition de données phytosociologiques dans le cadre de l'étude « Biodiversité et gestion de l'eau ». Cette nouvelle campagne se fera sur un plus grand nombre de sites mais ne sera plus financée pour les réserves, il serait intéressant de continuer à participer à cette étude en renouvelant ce protocole en 2024. En effet, les suivis botaniques étant compromis à cause des fortes chaleurs en 2022 cela permettrait de compléter les données selon le protocole de l'EPMP.

Pour cela il est nécessaire de planifier une nouvelle prestation pour se maintenir dans la continuité de l'étude. De la même manière, la majorité des réserves du Marais Poitevin vont également poursuivre ce protocole.

Signalétique sur le département

Un manque de signalétique sur le réseau routier indiquant la Réserve a été identifié, il faudrait étudier cette signalisation un coût de 500 € par panneaux est estimé, cette enveloppe n'est pas encore programmée mais sera à anticiper.

Révision des enveloppes financières

Comme il a été précisé en première partie de ce rapport, certaines **enveloppes financières nécessitent une révision**.

Concernant l'opération **IP 5**, le coût des matières premières ayant augmenté ces dernières années, l'enveloppe prévisionnelle ne correspond plus au marché actuel, une extension est donc demandée pour pouvoir financer 15 500 € de clôture par an sur les trois prochaines années (coût réel estimé de 46 500 €).

Comme mentionné en amont, l'action **IP 6** : Entretien de la ripisylve, sera réalisée en simultanée avec l'opération IP 5, davantage de surface sera entretenue, une enveloppe de 3 000 € par an sera nécessaire.

Parmi l'ensemble des sorties de baisses identifiées dans le cadre de l'action **IP 8**, deux sorties n'ont pas pu être aménagées faute de budget. Le coût estimé pour cette action est de 2 000 €, demandés pour la programmation 2023.

Pour rappel, les suivis **CS 10**, **CS 15** et **CS 16** seront réalisés en régis par la conservatrice sur la suite du plan de gestion.

Le suivi des mammifères remarquables **CS 17** engendre également un surcoût pour la réalisation des analyses ADN, le montant estimé des dépenses supplémentaire s'élève à 3 700 € chaque année où le suivi sera réalisé (2023 et 2025).

L'installation de sondes enregistreuses au niveau des 3 ouvrages hydrauliques, décidée en comité consultatif dans le cadre de l'opération **CS 6**, induit un surcoût de 2 100 € dans le budget.

Les suivis botaniques **CS 1**, **CS 2** et **CS 3** prévus en 2022 n'ont pas été menés à terme. Le prestataire n'a pas été en capacité de fournir les résultats dans les temps. Ces résultats étant essentiels pour le suivi de la réserve, une reprogrammation des enveloppes budgétaires dédiées aux suivis floristiques est nécessaire.

II. Budget prévisionnel 2023 – 2025

Code	Intitulé Opération	Type de coûts	PG Coûts	Détail dépenses 2023-2025			Nouveaux coûts		
			Total 2023-2025	Nb jour Conserv	Coût conservateur	Coûts prestation	Total 2023-2025		
MS 1	Accompagner les exploitants agricoles dans la gestion pastorale collective du marais communal	FON.	2 790 €	15,00	3 554,25 €	0,00 €	3 554,25 €		
IP 3	Organiser les accès et la circulation au sein de la RNR	FON.	558 €	3,00	710,85 €	0,00 €	710,85 €		
		INV.	2 000 €	0,00	- €	2 000,00 €	2 000,00 €		
IP 4	Améliorer la fonctionnalité des parcs de contention	FON.	558 €	3,00	710,85 €	0,00 €	710,85 €		
		INV.	1 500 €	0,00	- €	1 500,00 €	1 500,00 €		
IP 5	Réduire les interventions sur le linéaire de clôture périphérique	FON.	1 125 €	6,00	1 421,70 €	0,00 €	1 421,70 €		
		INV.	14 000 €	0,00	- €	46 500,00 €	46 500,00 €		
CI 4	Réaménagement et création de nouveaux abreuvoirs	FON.		0,00	- €	0,00 €	- €		
		INV.		0,00	- €	0,00 €	- €		
IP 6	Entretien de la ripisylve le long de la RNR	FON.	186 €	3,00	710,85 €	0,00 €	710,85 €		
		INV.	2 400 €	0,00	- €	9 000,00 €	9 000,00 €		
IP 7	Etudier et concrétiser si possible la mise en place d'un pâturage plurispécifique	FON.	558 €	3,00	710,85 €	0,00 €	710,85 €		
CI 2	Entretien et maintenance des aménagements hydrauliques intra RNR	FON.	465 €	2,50	592,38 €	0,00 €	592,38 €		
		INV.	2 000 €	0,00	- €	2 000,00 €	2 000,00 €		
IP 8	Equiper les sorties des baisses périphériques du site d'ouvrages de gestion	FON.	1 116 €	6,00	1 421,70 €	0,00 €	1 421,70 €		
		INV.		0,00	- €	2 000,00 €	2 000,00 €		
IP 9	Tester l'interdéconnexion de certaines baisses intrasite	FON.	2 232 €	12,00	2 843,40 €	0,00 €	2 843,40 €		
		INV.	3 200 €	0,00	- €	3 200,00 €	3 200,00 €		
MS 3	Mettre en œuvre le protocole de gestion de l'eau, réunir le groupe local	FON.		0,00	- €	0,00 €	- €		
IP 1	Organiser et participer au contrôle des espèces exotiques envahissantes	FON.	4 338 €	18,00	4 265,10 €	0,00 €	4 265,10 €		
		INV.	2 169 €	9,00	2 132,55 €	0,00 €	2 132,55 €		
CS 2	Suivi des herbiers aquatiques de fonds de baisses et du réseau hydraulique	FON.	2 493 €	2,50	592,38 €	2 400,00 €	2 992,38 €		
		INV.	3 786 €	1,00	236,95 €	3 600,00 €	3 836,95 €		
CS 4	Mettre en place une veille des plantes exotiques envahissantes et du Chardon des champs	INV.	3 471 €	6,00	1 421,70 €	0,00 €	1 421,70 €		
CS 10	Suivi du peuplement de reptiles	INV.	2 886 €	5,50	1 303,23 €	0,00 €	1 303,23 €		
CS 11	Suivi du peuplement piscicole	INV.	6 179 €	2,00	473,90 €	5 700,00 €	6 173,90 €		
CS 12	Suivi du peuplement d'Ecrevisse de Louisiane	INV.	4 749 €	0,00	0,00 €	0,00 €	- €		
CS 13	Inventaire des arachnides, opilions et coléoptères de la RNR	INV.	4 293 €	0,50	118,48 €	4 250,00 €	4 368,48 €		
CS 15	Suivi du peuplement de Lépidoptères	INV.	3 786 €	7,00	1 658,65 €	119,00 €	1 777,65 €		
CS 16	Suivi du peuplement d'odonates	INV.	3 786 €	7,00	1 658,65 €	28,40 €	1 687,05 €		
CS 17	Suivi des espèces de mammifères remarquables	INV.	7 056 €	6,00	1 421,70 €	9 362,00 €	10 783,70 €		
CS 19	Concevoir un vade-mecum des suivis biologiques	FON.	186 €	1,00	236,95 €	0,00 €	236,95 €		
CS 1	Suivi des végétations prairiales	INV.		3,00	710,85 €	6 200,00 €	6 910,85 €		
CS 5	Etudier la formation et la dynamique des mottureaux	INV.	41 334 €	19,00	4 502,05 €	37 800,00 €	42 302,05 €		
CS 6	Suivi des niveaux d'eau intra et supra RNR	INV.	5 448 €	8,00	1 895,60 €	2 100,00 €	3 995,60 €		
CS 7	Suivi des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs	INV.	25 974 €	9,00	2 132,55 €	21 530,00 €	23 662,55 €		
CS 8	Suivi de l'avifaune nicheuse	INV.	12 258 €	3,00	710,85 €	11 080,00 €	11 790,85 €		
CS 9	Suivi des amphibiens, du Lépidure et de la macrofaune aquatique	INV.	11 979 €	9,00	2 132,55 €	6 600,00 €	8 732,55 €		
CS 14	Suivi du peuplement d'orthoptères	INV.	4 986 €	1,00	236,95 €	3 550,00 €	3 786,95 €		
CS 18	Suivi du pastoralisme sur la prairie communale et identification des animaux	FON.	2 790 €	15,00	3 554,25 €	0,00 €	3 554,25 €		
MS 2	Participer à l'étude du suivi sanitaire des animaux en zones humides	FON.	186 €	1,00	236,95 €	0,00 €	236,95 €		
		INV.	1 250 €	0,00	- €	1 250,00 €	1 250,00 €		
CI 3	Création, inauguration et entretien de l'observatoire	FON.	558 €	17,00	4 028,15 €	0,00 €	4 028,15 €		
		INV.		0,00	- €	100 000,00 €	100 000,00 €		
CC 1	Créer un sentier d'interprétation autour de la RNR	FON.		6,00	1 421,70 €	9 000,00 €	10 421,70 €		
		INV.		0,00	- €	0,00 €	- €		
PA 2	Poursuivre l'observatoire photographique et le mettre en ligne avec le recueil de données historiques	FON.	1 655 €	6,00	1 421,70 €	0,00 €	1 421,70 €		
PA 3	Réaliser chaque année l'ouverture du communal en y associant les acteurs et partenaires	FON.	1 674 €	9,00	2 132,55 €	0,00 €	2 132,55 €		
MS 11	Améliorer la perception du Marais communal par les habitants de la commune	FON.		0,00	- €	0,00 €	- €		
CI 1	Entretien de la signalétique existante	FON.	372 €	2,00	473,90 €	0,00 €	473,90 €		
		INV.	300 €	0,00	- €	300,00 €	300,00 €		
CC 2	Communiquer au travers du bulletin communal et de la presse locale sur l'activité de la RNR	FON.	2 232 €	12,00	2 843,40 €	0,00 €	2 843,40 €		
CC 3	Créer un document touristique largement diffusable	FON.		0,00	- €	0,00 €	- €		
PA 1	Création d'une page internet et Facebook de la RNR	FON.	1 674 €	9,00	2 132,55 €	0,00 €	2 132,55 €		
		INV.		0,00	- €	0,00 €	- €		
PA 4	Accueillir chaque année différents types de publics sur la RNR	FON.	11 232 €	12,00	2 843,40 €	9 000,00 €	11 843,40 €		
		INV.		0,00	- €	3 000,00 €	3 000,00 €		
PA 5	Sensibiliser les élus locaux à l'intérêt écologique et touristique du site	FON.	558 €	3,00	710,85 €	0,00 €	710,85 €		
PA 6	Suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site	FON.	279 €	1,50	355,43 €	0,00 €	355,43 €		
MS 6	Formaliser les échanges entre le propriétaire, le gestionnaire et les partenaires	FON.	3 348 €	18,00	4 265,10 €	0,00 €	4 265,10 €		
MS 4	Veiller à la prise en compte de l'intérêt écologique dans la gestion des délaissés et de la parcelle ZL 61	FON.	279 €	1,50	355,43 €	0,00 €	355,43 €		
MS 5	Suivre les projets d'aménagements de la commune de Les Velluire-sur-Vendée et l'assolement en périphérie de la RNR	FON.	1 674 €	9,00	2 132,55 €	0,00 €	2 132,55 €		
MS 7	Etre impliqué dans le réseau local des politiques territoriales	FON.	2 232 €	12,00	2 843,40 €	0,00 €	2 843,40 €		
MS 8	Assurer le suivi administratif et financier de la RNR	FON.	2 790 €	15,00	3 554,25 €	0,00 €	3 554,25 €		
MS 9	Rédiger chaque année le rapport d'activités de la RNR et réunir le Comité Consultatif	FON.	1 674 €	60,00	14 217,00 €	0,00 €	14 217,00 €		
		INV.	21 000 €	0,00	- €	0,00 €	- €		
MS 10	Réaliser les évaluations et rédiger le prochain plan de gestion	FON.	3 162 €	17,00	4 028,15 €	0,00 €	4 028,15 €		
		INV.	53 900 €	0,00	- €	42 000,00 €	42 000,00 €		
SP 1	Assurer la surveillance, faire respecter la réglementation de la RNR	FON.	1 674 €	9,00	2 132,55 €	0,00 €	2 132,55 €		
			Total		323 038 €	406,00	96 202 €	365 769 €	461 971,10 €